

Présents :

Parents d'élèves : Mme Doucet, Mme Martin, Mme Moretti, M Ferrer, Mme Chaumeau, Mme Leborgne, Mme Roy, Mme Douillard, Mme Colombe.

Enseignants : Mme Lambert-Proust, Mme Lavarenne, M Cadiran, Mme Gardillon, M. Herault, M Girauldon, Mme Bouard, M Le Lann, Mme Deprédurand, M Dubois, Mme Guillon-Lambert

Mairie : M. Henrion, Mme Delaveau, Mme Renshaw

Excusés : Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale

Bilan de l'année écoulée

Première année des APE : mise en place des activités en fonction du mieux vivre de l'enfant et de l'aménagement de son temps à l'école.

Les enseignants sont satisfaits des horaires et de la manière dont ont été menées ces activités (même s'il reste certains détails d'organisation et de cohérence entre l'école et les APE à régler).

3h30 le matin : c'est extrêmement positif pour la classe.

Les activités péri éducatives ont lieu en dehors des salles de classe (lieu d'apprentissage intime à un groupe).

C'est un gage de réussite de cette nouvelle organisation du temps. L'école remercie la mairie de cet effort.

Bilan des projets : voir annexe

Rentrée prochaine

Rentrée : le 2 septembre 2014

238 élèves (contre 218 élèves)

Départs : M. Hérault
Mme Guillon-Lambert maître G.*

**Le départ de Mme Guillon-Lambert est lié au redécoupage des circonscriptions qui implique une autre répartition des postes RASED. Le poste de rééducateur rattaché à l'école est supprimé et c'est la rééducatrice rattachée à l'école de Langeais qui sera susceptible d'intervenir.*

Répartition :

CP : 23 M Le Lann

CP : 24 Mme Gardillon

CE1 : 25 Mme Bouard

CE1 : 25 M Cadiran

CE2 : 30 Mme Lambert-Proust / Mme Lavarenne

CE2/CM1 : 29 (10 CE2 et 19 CM1) Mme Deprédurand

CM1 : 30 M. Girauldon

CM2 : 26 M Dubois

CM2 : 26 nouvel arrivant

Le conseil des maîtres a voté à l'unanimité pour cette répartition.

Les répartitions des élèves dans les classes seront connues à la rentrée.

Projet pour l'année prochaine

A l'heure actuelle est envisagée une poursuite de partenariat avec le château d'Azay le Rideau

→ Restauration en cours du parc : sciences, plantation, arts plastiques, histoire des arts.

Une convention entre l'école, le collège et château va être mise en place. Un tutorat entre les élèves de Segpa et l'école est envisagé.

Relations avec la mairie

Le budget va être conservé l'année prochaine

Il n'y aura pas d'augmentation des crédits scolaires : 50 € par enfants (ce qui est correct)

Toutefois attention il va y avoir un changement de programme l'année prochaine, ce qui risque d'entraîner des dépenses supplémentaires (changement de manuels....).

Pour le moment sont imputés sur les crédits scolaires les dépenses de types fournitures de classe, manuels, ordinateur et vidéo projecteur pour la classe.

Les projets pédagogiques de l'année sont subventionnés par la coopérative scolaire et une subvention de 610 € par classe allouée par la mairie.

M Secheppet sera reconduit l'année prochaine.

Demandes : renouvellement du parc informatique : filtre de l'éducation national obsolète et qui ne fonctionne pas avec les ordinateurs que l'on a. (ils datent de 2004).

Travaux à suivre : les terrasses sont terminées (ou le seront pendant les vacances) Elles sont désormais étanches donc plus de problèmes.

Les huisseries ne sont pas finies : aile du haut et la porte de la classe de M. Girauldon.

Attention ils manquent les stores extérieurs dont la pose est prévue. Une demande des enseignants est faite pour pouvoir bloquer les portes des classes menant vers l'extérieur.

Les travaux des huisseries sont prévus pendant les grandes vacances.

Les travaux s'étant déroulés pendant la classe ont causé de nombreux désagréments à l'aile du bas. Les relations entre l'entreprise et l'école se sont vite dégradées. D'où l'arrêt des travaux pendant le temps scolaire. Ils se feront pendant les grandes vacances.

Divers petits aménagements seront à envisager dans les classes pendant les vacances.

Questions des parents

Remerciements des parents pour la diversité des activités menées par l'ensemble de l'école (écologie, sécurité routière, spectacle enfant-porte, cinéma, théâtre, musique....)

Problèmes de circulation :

La présence du garde-champêtre est plus importante (remerciements à la mairie). Cela a apporté une amélioration mais cela ne fait que déplacer le problème. Les parents restent mal garés (mais plus loin) et quelques incivilités sont encore constatées (moto sur trottoir...)

Les parents d'élèves ont été faire de la pédagogie auprès des autres parents et cela semble payer. Des améliorations surtout pour la sécurité du pédibus mais il reste des efforts à faire. Chacun doit se discipliner pour assurer la sécurité de tous les enfants qui viennent à l'école.

La mairie va prendre les mesures nécessaires.

Le travail va aussi passer par l'éducation des enfants : une semaine sécurité sera réenvisagée l'année prochaine.

Les parents se demandent si le garde-champêtre sera là l'année prochaine : réponse de la mairie : oui.

Les passages piétons seraient à repenser : la mairie pourrait l'envisager à la rentrée.

Demande d'une place handicapée : elle sera faite à la rentrée.

Portes de l'école fermées : oui elles le sont.

Les enfants sortent sous la surveillance d'un adulte.

Exercice d'incendie pendant les APE : 2 ont été effectués et cela s'est très bien déroulé.

Problème de cantine :

Il n'y a pas les mêmes aliments à tous les services.

2 desserts sont proposés donc il n'y a pas forcément le même dessert pour tout le monde. Cela peut poser parfois un problème mais c'est très rare.

L'organisation de la cantine n'est pas optimale. Un travail de réflexion par la mairie va être mené et la mairie va être vigilante. Des nouvelles normes ont été installées et la mairie travaille sur un agrément qui va être demandé. Elle va retravailler sur l'organisation et la gestion des stocks. (il y a de plus en plus d'enfants et des nouvelles normes).

On va revenir à un seul dessert, une seule entrée (cela va simplifier l'approvisionnement).

Une nouvelle diététicienne va être engagée pour travailler sur les menus. Le contrat avec la société 7000 est remis en cause à cause de l'agrément qui n'était pas signé. Le contrat est réservé à titre conservatoire mais ne sera certainement pas reconduit.

Un laboratoire d'analyse intervient aussi sur la cantine et cela faisait double-emploi avec l'intervention de la société 7000.

Les nouveaux roulements pour monter à la cantine par groupe de classe se passent très bien et cela amène un confort aux élèves.

L'organisation du temps de cantine actuelle est très satisfaisante.

Des aménagements sont encore à prévoir pour améliorer encore ce temps et la mairie les envisage.

Coca : journée américaine repas à thème. La diététicienne doit amener une explication sur l'utilisation de ce soda. Cela a amené une réflexion en classe auprès des enfants sur la consommation de boisson sucrée au cours des repas. C'est une action ponctuelle et habituellement les enfants boivent de l'eau.

Nettoyage des tables par les enfants et récompense par la sucrerie : cela fait partie de l'éducation et c'est bien que les enfants soient investis. La sucrerie pose débat : bien ou pas.....

Menus en couleur illisibles : on verra avec la nouvelle diététicienne.

La plaquette sur la cantine sera renouvelée l'année prochaine.

Prélèvements automatiques : problème avec les nouvelles normes, les mises à jour. Le service sera remis en place pour janvier 2015.

Temps des APE

Attention cela ne concerne pas vraiment le conseil d'école. Temps géré par la mairie.

Problème d'encadrement : le nombre d'animateurs est très fluctuant (cela bouge beaucoup) et cela peut poser des problèmes. Surtout le mardi et le vendredi où les activités sont libres.

Dans les activités dirigées, les animateurs sont responsables de leur groupe jusqu'à la sortie.

Il y a toujours un animateur pour veiller à la sortie des enfants.

Il faut essayer de préserver les classes.

La salle informatique est utilisée ainsi que la bibliothèque et la salle polyvalente.

Les enfants ont peu d'espace : le collège a été sollicité et cela sera reconduit l'année prochaine (le conseil général malheureusement va faire payer l'utilisation des locaux de 5 à 7 € l'heure d'utilisation).

La mairie envisage de rendre payante les APE l'année prochaine : proposition d'activités payantes l'année prochaine au prochain conseil municipal (30 € / an et par élève).

Si cette décision est adoptée, cela sera effectif dès la rentrée scolaire.

Au vue de l'augmentation de l'effectif il faut engager 2 animateurs supplémentaires. Budget global de 90 000€. La mairie ne peut pas s'engager à proposer des activités de qualité sans envisager de faire payer les parents.

Les parents s'inquiètent de l'inégalité que cela va entraîner : la mairie va être vigilante pour les parents en difficulté et va échelonner les paiements.

Les intervenants extérieurs proposent des activités très chères et cela semble difficile à budgétiser. La mairie souhaite que les associations interviennent plus pour limiter les coûts).

Projet d'aménagement du temps de l'enfant et du temps scolaire : l'école réfléchit sur le temps d'apprentissage et 3h30 le matin c'est très positif. L'objectif est une meilleure réussite pédagogique à l'école !!!

Le temps d'APE ne relève pas du conseil d'école.

Toutefois l'école souhaite que le contenu des APE soient en harmonie et en cohérence avec l'école en terme de cadre. Les règles de vie doivent être identiques. L'école est aussi attentive au contenu et souhaite que les activités permettent aussi à tous les enfants de découvrir la culture, la musique, les arts plastiques, la nature, le sport...Le but est d'amener tous les enfants à profiter de cette chance.... IL serait dommageable que faire payer ces activités bloque la participation de certains enfants.

L'école, les parents sont satisfaits du résultat qui a été obtenu pour le moment même si de nombreux points sont à améliorer.

Les parents sont inquiets de cette décision de rendre payant : peur de perdre des enfants qui ne participeront plus aux APE.

Une commission va réfléchir et permettre une mise en place de ces APE. Les représentants de parents et l'école demandent la mise en place d'un comité de pilotage pour préparer au mieux des intérêts de l'enfant la mise en place de ces activités.

Aide aux devoirs : réflexion aussi sur ce point. Des enseignants sont volontaires pour faire de l'étude dirigée sur le temps des APE.

Pause méridienne : la mairie réfléchit à un allongement; Vue l'augmentation des effectifs faut-il allonger d'un quart d'heure?

Les parents et les enseignants sont contents du raccourcissement et ne le souhaitent pas.

Des études vont être envisagées et en fonction de l'année prochaine écoulée un autre aménagement pourra être envisagé. On se donne le temps de réfléchir.

Il est possible qu'à partir de la rentrée, il n'y ait plus de cantine le mercredi pour les enfants qui ne sont pas inscrits au centre de loisirs (pour cause de budget).

Une heure de garderie serait gratuite pour les enfants de 11h30 à 12h30.

Une information sera fournie rapidement aux parents.

Peut-on mettre des miroirs dans les toilettes ? NON. On ne reste pas dans les toilettes (miroir dans l'infirmerie).

Serait-il possible d'organiser les chorales sur deux vendredis?

Spectacles de l'année prochaine : vendredi 5/06 et vendredi 19/06/15.

Projet type enfant-porte l'année prochaine?

Non, c'est projet coûteux en temps, en investissement et ne peut donc pas être reconduit tous les ans.

On essaie de faire au mieux pour toucher un maximum d'enfants et cette année tous les enfants du cycle 3 ont eu la chance de pouvoir participer à ce projet.

Vu, la secrétaire de séance

Muriel DEPREURAND

Vu, la directrice

Françoise LAMBERT-PROUST

Ce compte rendu est transmis à tous les membres du conseil d'école et mis en ligne sur le site internet de l'école. Des exemplaires papier peuvent être donnés aux familles qui en font la demande.